

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire, ^{L'hosp.} Bon Pasteur
MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE :—Aux Commissions scolaires.—Les vacances.—Une déclaration importante.—Nécessité du droit civique dans l'école.—Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique.—Séance du 20 mai 1896.—113^e réunion des Instituteurs de Québec.—Distribution des prix aux élèves de l'École Normale Laval.—Ouvrages reçus.—“ Explication du Catéchisme.”—Bibliographie.—Écriture droite.—Table des matières.—Annonce.

Aux commissions scolaires

Les commissions scolaires qui désirent pourvoir les titulaires de leurs écoles du *Manuel de Droit civique* peuvent se procurer cet ouvrage chez J.-A. Langlais, libraire, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec, à raison de \$6.00 la douzaine, \$3.00 pour six exemplaires ou 60 cts l'unité.

Les vacances.

Les vacances, qui nous reviennent chaque année à époque fixe, sont cependant toujours attendues avec beaucoup d'impatience et d'anxiété, tant par les élèves que par ceux qui les instruisent.

En effet, après dix grands mois d'un travail intellectuel constant et assidu, on sent le besoin de faire halte pour prendre un repos bien légitime et justement mérité. Chacun éprouve le désir de faire diversion à ses occupations sérieuses pour réparer ses forces,

retremper son énergie, et faire provision de nouveaux éléments pour recommencer une nouvelle année scolaire.

Mais il ne faut pas s'abandonner entièrement aux délices de Capoue, et croire que l'on peut se livrer sans cesse à tous les amusements, à tous les partis de plaisirs qui se présentent. On ne doit pas oublier non plus que si l'esprit est laissé pendant deux mois dans l'inaction, il s'engourdira, deviendra lourd, et incapable de tout effort intellectuel. Pour obvier à cet inconvénient, l'écolier comme le maître, devra, en vacances, consacrer chaque jour quelques heures à une étude agréable, peu fatigante, mais propre à tenir son esprit en alerte.

Que de belles choses ne peut-on pas apprendre en s'amusant!

Pour ceux qui passent leurs vacances à la campagne, ils ont constamment le grand livre de la nature ouvert devant eux qui leur fournit une infinité de leçons intuitives sur tous les sujets de la vie pratique. L'histoire, la géographie, l'agriculture, l'industrie locale, les mœurs des habitants, tout est là pour parler à l'esprit de celui qui veut se donner la peine de réfléchir et d'observer. Chacun peut choisir la branche qui convient le mieux à ses dispositions et à ses aptitudes. Parmi les branches les plus intéressantes à étudier à la campagne, pour les élèves comme pour les maîtres, il n'en est pas une qui soit plus attrayante que la botanique.

En effet on ne peut faire un pas dans le jardin, dans la prairie, dans les champs, dans

la forêt, sans fouler aux pieds une multitude de plantes intéressantes que le vulgaire écrase sans pitié, et sans seulement penser qu'il détruit, inconsciemment, un être que le créateur a mis là pour continuer son œuvre. Au contraire, l'observateur, le scrutateur, celui qui veut s'instruire sait tirer profit de tout, il regarde constamment autour de lui, rien ne lui échappe. D'un coup d'œil il embrasse dans l'ensemble et les détails toutes les choses qui se présentent à ses yeux; la plus petite plante excite autant son intérêt que la plus belle fleur qui se balance majestueusement sous le souffle du zéphir.

Mais la seule contemplation des innombrables plantes qui frappent ses regards ne saurait suffire à lui apprendre la botanique. Il doit chercher à connaître le nom vulgaire et le nom scientifique de chaque plante, et en conserver un échantillon pour son herbier.

Mais, dira-t-on, comment voulez-vous qu'un pauvre novice puisse par lui-même parvenir à connaître le nom d'une plante qu'il n'a jamais vue ?

Laissez-moi, chers lecteurs, vous indiquer le moyen dont je me suis servi il y a plus de trente ans et qui m'a bien réussi.

Procurez-vous un manuel élémentaire de botanique, pour apprendre les rudiments de cette science, et ne vous effrayez pas des mots baroques et impossibles—presque tous tirés du grec—que vous y rencontrerez.

Le meilleur manuel de ce genre que je connaisse est celui que notre grand naturaliste canadien a publié lorsqu'il n'était encore que simple curé de Saint-Joachim, et qu'on peut encore acheter pour quarante centins chez M. C. Darveau. C'est l'ouvrage dans lequel j'ai étudié moi-même, et dont je me suis servi pour enseigner la botanique à mes élèves lorsque j'étais professeur à l'école normale Laval.

Mais cet ouvrage ne suffit pas, car il ne donne que les grandes lignes de la science.

Celui qui voudrait étudier cette branche sérieusement, devrait s'imposer quelques petits sacrifices pécuniaires, pour réussir. Il lui faut d'abord la *Flore canadienne*, du même auteur; une loupe, pour examiner les plantes dans leurs plus petits détails, et du papier buvard pour mettre les échantillons en presse,

Avec ces faibles éléments, qui ne coûtent, après tout, que quelques piastres, une jeune fille ou un jeune homme intelligent peut se procurer une immense somme de jouissances intellectuelles, et répandre dans notre population le goût de l'histoire naturelle.

Acceptez donc, chers lecteurs, les quelques lignes que je vous adresse, avant de prendre congé de vous pour deux mois, et au commencement de septembre, si Dieu me prête vie, je serai très heureux de reprendre la plume pour continuer de travailler, comme par le passé à la grande cause de l'éducation de la jeunesse.

J.-B. CLOUTIER.

Une déclaration importante

Le *Star*, de Montréal, rapporte dans son numéro du 8 mai, que le Dr Heneker, qui est président du comité protestant du conseil de l'Instruction publique de cette province, a déclaré dans un discours prononcé à Sherbrooke, le 7 du mois dernier, que *beaucoup de privilèges importants dont jouit la minorité protestante sont un don gratuit de la part de la majorité catholique de la province de Québec*, et il est d'avis que la même bienveillance et la même harmonie devraient exister à Manitoba.

Cette déclaration du Dr Heneker est celle d'un gentilhomme; elle fait honneur à son auteur et prouve une fois de plus que les Canadiens-français comprennent leurs devoirs politiques; qu'ils savent respecter les droits de la minorité et qu'ils poussent même la générosité jusqu'à faire des *dons gratuits* aux protestants.

C.-J. MAGNAN.

Nécessité du droit civique dans l'école

Dernièrement, Nos Seigneurs les évêques de la province de Québec ont publié une lettre pastorale relative à la question des écoles du Manitoba. C'est un document de la plus haute importance et qui est écrit de main de maître.

Le passage suivant que nous empruntons à ce beau travail démontre que le rôle de citoyen est très grand, et par conséquent qu'il importe d'instruire la jeunesse en vue de ses futurs devoirs civiques :

“ IMPORTANCE DU DROIT DE VOTE

“ Devrons-nous tout d'abord vous rappeler, N. T. C. F., combien le droit que vous accorde la constitution de désigner par vos suffrages les dépositaires du pouvoir public est noble et important ? Tout citoyen digne de ce nom, tout Canadien qui aime sa patrie, qui la veut grande, paisible, prospère, doit s'intéresser à son gouvernement. Or, le gouvernement de notre pays, de ce peuple jeune encore, mais capable d'occuper une place distinguée parmi les autres nations, sera ce que vous l'aurez fait vous-même par votre choix et votre vote.

C'est dire, N. T. C. F., qu'en règle générale et sauf de rares exceptions, c'est un devoir de conscience pour tout citoyen de voter : devoir d'autant plus grave et d'autant plus pressant que les questions débattues sont plus importantes et peuvent avoir sur vos destinées une influence plus décisive.”

COMITÉ CATHOLIQUE

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DU MOIS DE MAI 1896.

Séance du 20 mai 1896.

(Avant-midi).

Présents :

Le Surintendant, président ;
Mgr l'archevêque de Montréal,
“ “ d'Ottawa,
“ “ de Cyrène,
“ l'évêque des Trois-Rivières,
“ “ de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac,
“ “ de Nicolet,
“ “ de Chicoutimi,
“ “ de Valleyfield,
“ “ de Sherbrooke,
“ “ de Druzipara, représentant Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,

L'honorable L.-R. Masson,
“ juge L.-A. Jetté,
“ Frs Langelier,
“ Gédéon Ouimet,
“ H. Archambault,
M. P.-S. Murphy,
“ Eugène Crépeau,
“ H.-R. Gray,
“ le Dr J.-L. Leprohon.

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, déléguant Mgr l'évêque de Druzipara pour le remplacer à la présente session du comité.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe fait le rapport qui suit :

Séance du 20 mai 1896.

Présents :

Mgr l'archevêque de Cyrène, président ;
“ l'évêque de Valleyfield,
l'honorable F. Langelier,
“ G. Ouimet,
M. P.-S. Murphy,
“ le docteur Leprohon,
“ le Surintendant.

“ Le manuel d'agriculture,” par les frères de l'Instruction chrétienne, est approuvé.

“ Leçons d'anglais, d'après la méthode naturelle,” par John Ahern, est approuvé.

“ Manuel de Droit civique,” par C.-J. Magnan. — Le plan de l'ouvrage est approuvé, mais le sous-comité recommande que certaines erreurs qui s'y trouvent soient corrigées.

“ Practical English grammar,” par Mary Hyde. — Le sous-comité, tout en reconnaissant le mérite de cet ouvrage, ne croit pas opportun de l'approuver, parce qu'il n'est pas fait à un point de vue canadien.

“ Nouveau Cours canadien d'écriture droite,” par J. Ahern, est approuvé.

“ Nouveau traité du devoir du chrétien,” édité par M.M. Mercier & Cie, de Lévis.—L'examen de ce livre est remis à la prochaine session du sous-comité.

L'adoption de ce rapport étant proposé, l'honorable M. Masson, secondé par Sa Grandeur Mgr l'archevêque d'Ottawa, propose et il est résolu :

“ Que la considération du rapport du sous-comité des livres en ce qui concerne le “ Manuel de Droit civique,” soit remis à la prochaine session.”

Il est résolu, sur proposition de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet, secondé par l'honorable juge Jetté :

“ Que le livre “ Book Keeping made easy,” des “ frères du Sacré-Cœur, soit soumis, de nouveau, “ à la considération du sous-comité chargé de “ l'examen des livres de classe.”

Il est aussi résolu que la prochaine session du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques aura lieu la veille de la réunion du comité.

Il est résolu, sur proposition de M. H.-R. Gray, secondé par l'honorable M. Masson :

“ Que le sous-comité de législation des lois scolaires continue son travail et fasse rapport à la prochaine session de ce comité, et que Sa Grandeur Mgr Larocque soit ajouté à ce sous-comité.”

Le Surintendant ayant informé le comité que, conformément aux instructions qui leur ont été données, les bureaux d'examineurs lui ont fait parvenir, en même temps que leurs rapports, les travaux des candidats admis, l'honorable M. Masson propose et il est résolu :

“ Que les divers rapports et travaux, après avoir été coordonnés et révisés, soient soumis au sous-comité chargé d'étudier la question de l'établissement d'un bureau central d'examineurs, et que le surintendant soit autorisé à prendre une somme n'excédant pas deux cents piastres sur le fonds du comité catholique pour faire terminer ce travail pour la prochaine session de ce comité.”

Sur proposition de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, secondé par l'honorable juge Jetté, il est résolu :

“ Que l'article 92 des règlements du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit amendé en substituant aux mots : “ un quart d'arpent”, ceux qui suivent : “ un demi-arpent, à moins d'une autorisation spéciale du surintendant.”

Séance du 20 mai 1896.

(Après-midi).

Présents :

Le Surintendant, président ;
 Mgr l'archevêque de Montréal,
 “ “ d'Ottawa,
 “ “ de Cyrène,
 “ l'évêque des Trois-Rivières,
 “ “ de Cythère, vicaire apostolique de Pontiac,
 “ “ de Nicolet,
 “ “ de Rimouski,
 “ “ de Chicoutimi,
 “ “ de Valleyfield,
 “ “ de Sherbrooke,
 “ “ de Druzipara, représentant Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe,
 L'honorable L.-R. Masson,
 “ juge Jetté,
 “ Gédéon Ouimet,
 “ H. Archambault,
 M. P.-S. Murphy,
 “ Eugène Crépeau,
 “ H.-R. Gray,
 “ le docteur Leprohon.

Le Surintendant est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas huit cents piastres pour faire préparer une série de plans de maisons d'école.

Sur proposition de l'honorable M. Ouimet, secondé par l'honorable H. Archambault, le Surintendant est autorisé à payer au secrétaire de ce comité une somme de cinq cents piastres en acompte pour le travail de refonte des lois scolaires qu'il a été chargé de faire,

M. Gray propose et il est résolu :

“ Que la discussion de l'avis de motion qui suit soit remise à la prochaine session, alors que l'honorable M. Langelier sera présent pour discuter la question :

“ Que l'article 73 des règlements de ce comité est amendé, en y ajoutant ce qui suit : “ Les jeunes gens des deux sexes sont admis à suivre, à titre d'externes, les écoles normales établies pour les personnes de leur sexe, aux conditions qui précèdent, moins celle de l'âge, lequel devra être de quatorze ans au moins, et celle de signer l'engagement ci-dessus mentionné.

“ Mais ils ne peuvent être ainsi admis, à titre d'externes, que s'ils résident soit chez leurs parents ou tuteurs, soit chez une autre personne approuvée par le principal de l'école dont ils veulent suivre les cours, dans la ville où se tient la dite école.”

L'honorable premier ministre ayant fait informer ce comité que la détermination du gouvernement était de demander à la législature, à sa prochaine session, des octrois notablement augmentés en faveur de l'Instruction publique, surtout des écoles primaires élémentaires, l'honorable M. Masson retire l'avis de motion suivant :

“ Qu'à la prochaine session, il proposera une résolution tendant à diminuer les octrois aux collèges classiques et aux maisons d'éducation supérieure, et demandera au gouvernement de dépenser les deniers ainsi économisés à avancer les intérêts de l'éducation élémentaire, à améliorer le sort des maîtres et des maîtresses d'écoles, ainsi que le comité l'a déjà recommandé en 1892.”

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Cyrène, secondé par M. P.-S. Murphy, il est résolu :

“ Que M. John Ahern soit nommé membre du sous-comité chargé d'examiner les candidats à la charge d'inspecteur d'écoles catholiques, en remplacement de feu M. F.-X. Toussaint.”

Il est résolu :

“ Que M. l'abbé Lionel Lindsay soit nommé membre du bureau d'examineurs catholiques de Québec, en remplacement de M. Michael O'Ryan, démissionnaire.”

“ Que le révérend M. Joseph-O. Normandin soit nommé membre du bureau d'examineurs de Carleton, en remplacement de feu le révérend M. F.-A. Blouin.”

“ Que M. le docteur J.-Eugène Guillemette soit nommé membre du bureau d'examineurs de Charlevoix et Saguenay, en remplacement du docteur Chs.-A. Clément, démissionnaire.”

“ Que le révérend M. Cyprien Larivée soit nommé membre du bureau d'examineurs de Gaspé, en remplacement du révérend M. Duret, démissionnaire.”

“ Que le révérend Père Phydime Lecomte soit nommé membre du bureau d'examineurs de Hull, en remplacement du révérend Père L. Lauzon, démissionnaire.”

“ Que M. F.-X. Demers soit nommé membre du bureau d'examineurs catholiques de Montréal, en remplacement de M. U.-E. Archambault, démissionnaire.”

“ Que les révérends Thomas-C. Duret et J.-

“ Alphonse Belles-Isles soient nommés membres du bureau d'examineurs de Now-Carlisle, en remplacement des révérends C. Larivée et J.-A. Langlais, démissionnaires.”

“ Que le docteur Frédéric Gaboury soit nommé membre du bureau d'examineurs de Pontiac, en remplacement de M. John Coyne, démissionnaire.”

“ Que le révérend M. F.-X. Dumais soit nommé membre du bureau d'examineurs de Sainte-Anne-des-Monts, en remplacement du révérend M. Ruest, démissionnaire.”

“ Que M. Firmin Campbell, avocat, M. l'abbé Elie-C. Fisette et M. l'abbé Osiar Gagnon soient nommés membres du bureau d'examineurs catholiques de Sherbrooke, en remplacement : le premier, de M. le juge Rioux, démissionnaire, le second, de feu le révérend F.-P. Dignan, et le troisième, de M. l'abbé P.-Ar. Adée Lefebvre, démissionnaire.”

“ Que le bureau d'examineurs de Papineauville et Saint-Jovite soit divisé, et forme, dorénavant, deux bureaux distincts.”

“ Que le bureau d'examineurs de Valleyfield soit autorisé à délivrer, à l'avenir, des diplômes d'académie.”

“ Que le bureau d'examineurs de Beauce soit autorisé à délivrer, à l'avenir, des diplômes d'écoles modèles.”

“ Que les dates des sessions du bureau d'examineurs catholiques de Drummond, Richmond et Wolfe soient fixées au second mardi des mois de février, juin et octobre de chaque année.”

“ Que la session du bureau d'examineurs de Rimouski, qui a lieu actuellement le deuxième mardi de juillet, soit fixée, pour l'avenir, au dernier mardi du mois de juin, chaque année.”

“ Que la session du bureau d'examineurs catholiques de Sherbrooke, qui se tient actuellement au mois de juillet, soit fixée, pour l'avenir, au second mardi de juin, chaque année.”

“ Que les dates des sessions du bureau d'examineurs catholiques de West-Farnham, soient fixées, pour l'avenir, au dernier mardi des mois de février, juin et octobre de chaque année.”

La considération d'une lettre par laquelle M. l'inspecteur d'écoles Aug. Gay offre sa démission est remise à la prochaine session. Le comité le prie de remplir jusque-là les devoirs de sa charge.

Sur proposition de Mgr l'archevêque de Cyrène, secondé par Mgr l'évêque de Rimouski, le comité recommande :

“ Que M. Joseph-Alexandre Chabot soit nommé inspecteur d'écoles du comté de Gaspé, en remplacement de M. Thomas Tremblay, démissionnaire, avec le même traitement.”

Sur proposition de Mgr l'évêque de Nicolet, secondé par M. le docteur Leprohon, le comité recommande :

“ Que M. Chs Gill, soit nommé professeur de dessin à l'école normale Jacques-Cartier, en remplacement de feu M. Ravaux, avec le même traitement.”

Le comité remet à sa prochaine session la considération de l'augmentation de traitement demandée par MM. les inspecteurs Brault et Paquet.

Il est résolu qu'en raison des explications satis-

faisantes qui ont été données au comité, les subventions qui n'ont pas été payées aux municipalités scolaires de la Pointe-Claire et du village Mégantic, leur soient remboursées.

L'honorable Gédéon Ouimet donne l'avis de motion qui suit :

“ Qu'à la prochaine session, je proposerai des amendements aux articles suivants des statuts refondus de la province de Québec : articles 2238, 2244, 2245, 2255, 2260, 2263, 2267, 2268, 2279, 2281, 2282, 2284 et autres, pour le maintien du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire et pourvoir aux moyens d'augmenter le dit fonds.”

Le comité donnera toute son attention aux suggestions exposés dans un mémoire, concernant l'instruction publique dans cette province, adopté par la Chambre de Commerce du district de Montréal à sa session du 20 septembre dernier.

Le comité ne croit pas devoir prendre en considération une communication qui lui a été adressée par M. F.-X. Boileau, attendu qu'elle se rapporte à l'acquisition des livres de prix dans les écoles, sur laquelle il n'a aucun contrôle.

Un mémoire de M. F.-X. Boileau relatif au “ Manuel de Droit civique,” par M. Magnan, est référé au sous-comité chargé de l'examen des livres classiques.

Les communications adressées au comité par MM. B. Lippens, J.-Z. Dubeau, révérend M. Smith, le bureau d'examineurs de Pontiac, sont transmises au sous-comité de législation.

La considération d'une lettre de M. l'inspecteur Bernard Lippens, relativement aux conférences pédagogiques et de plusieurs autres communications, est remise à la prochaine session.

Après les explications données par Mgr l'évêque de Druzipara, le Surintendant est autorisé à payer à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, par anticipation sur la distribution du fonds des municipalités pauvres, une somme de quatre cents piastres.

Le comité autorise l'école modèle de garçons du village de Sainte-Anne-de-la-Pérade à prendre le titre d'académie.

Le comité s'ajourne.

Cent treizième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, tenue le 30 mai 1896

La 1ère séance s'ouvre à 9½ hrs A. M.—
Présents : L'honorable M. P.-B. de La Bruère, Surintendant de l'instruction publique ; M. l'abbé Th.-G. Rouleau, prêtre, principal de l'École normale Laval ; M. l'abbé C.-A. Caron, prêtre, assistant-principal ; M. C.-J. Magnan, président de l'association ; M. Z. Dubeau, inspecteur d'écoles ; M. J.-B. Cloutier, ancien professeur à l'École normale

Laval ; M. D.-N. Saint-Cyr, membre honoraire ; MM. Nap. Lacasse, Jos. Létourneau, J. Ahern, P. Provençal, L.-O. Pagé, Ls Bergeron, M. Côté, P. Goulet, O. Goulet, Ed. Côté, Chs-P. Renauld, Jos. Fleury, A. Therriault, J.-D. Frève ; MM. les abbés Filteau et Mercier, maîtres d'études, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Surintendant qui accuse réception d'un extrait des délibérations de l'association des instituteurs, concernant l'introduction du droit civique dans les écoles et promet de le soumettre au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa prochaine réunion.

M. le trésorier procède à la perception des contributions et fait son rapport sur les finances, lequel est unanimement approuvé par la conférence.

Vu le petit nombre de membres, l'élection des officiers est remise à la séance de l'après-midi.

M. le président présente à l'assemblée le manuel d' " Agriculture dans les écoles, " par les Frères de l'Instruction chrétienne. Après avoir fait l'éloge de ce manuel, M. Magnan appuie sur l'utilité et la nécessité d'enseigner l'agriculture à l'école primaire ; il est d'avis que l'avenir de la province de Québec dépend en grande partie de la science agricole.

M. C.-J. Magnan parle ensuite de l'importance d'établir dans chaque paroisse un bureau accordant des certificats d'études aux élèves des écoles primaires qui auraient subi avec succès un examen sérieux sur les matières étudiées à l'école. Ce certificat d'études serait de trois degrés : élémentaire, modèle et académique. L'examen d'épreuves aurait lieu à la fin de l'année scolaire ; et le bureau devrait se composer du curé ou du vicaire qui serait président du bureau paroissial, de l'inspecteur d'écoles du district, du secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire, du maire ou de deux notables instruits de l'endroit. Il n'y aurait d'obligatoire que l'établissement des bureaux délivrant le certificat d'études et l'uniformité dans le mode d'examens.

Puis il recommande très fortement la création d'un bureau central établi au dé-

partement de l'Instruction publique, où seraient préparées les questions relatives aux matières d'examen pour le certificat d'études. Ces questions seraient expédiées à chaque bureau paroissial, lequel après avoir fait subir l'examen aux enfants qui doivent laisser définitivement l'école, ferait un rapport minutieux au bureau central. Ainsi, l'on connaîtrait avec plus de certitude, le nombre d'élèves, dans la province de Québec, qui ont suivi avec succès le cours d'études primaires.

M. J. Ahern est en faveur de la création du certificat d'études ; mais il croit que l'établissement d'un bureau central n'est pas chose facile.

M. J.-B. Cloutier traite ensuite le sujet de discussion suivant : *le rôle du livre dans les écoles*. En résumé, M. Cloutier dit que le rôle du livre à l'école est de fournir à l'enfant le moyen d'apprendre à formuler convenablement les notions qu'il a apprises de la bouche du maître. La conférence de M. Cloutier a été publiée dans *l'Enseignement primaire* du 1er juin.

M. J. Ahern, corroborant ce que vient de dire M. Cloutier, prétend que le livre doit non seulement servir à développer la mémoire mécanique dans un ordre de continuité, comme le ferait un phonographe, mais à développer surtout la mémoire intellectuelle des idées et non des mots ; car il faut comprendre avant d'apprendre.

M. N. Lacasse est aussi opposé à la récitation littérale du texte du livre. Le texte de la grammaire, par exemple, est comme celui d'un code de lois, dont on a à interpréter les termes plus ou moins abstraits, afin d'en suivre plutôt l'esprit que la lettre. L'instituteur cite le texte de la grammaire, comme l'avocat cite le texte de la loi, pour appuyer son opinion légale.

M. le principal étant appelé à parler sur les deux derniers sujets, dit qu'il partage parfaitement les opinions émises sur le sujet de discussion, pourvu toutefois que le livre de texte soit bien fait au double point de vue de la langue et de la forme physique. Le livre peut servir au développement du goût littéraire et artistique ; par l'emploi d'un livre bien choisi, on augmentera considérablement le vocabulaire, et l'on pourvoira mieux à la

précision, à la clarté de la phrase. Le maître doit non seulement enseigner, mais il doit surtout développer l'esprit et le cœur des enfants.

Parlant ensuite du certificat d'études, M. le principal croit que le certificat d'études pourrait avoir des résultats excellents. Mais il préférerait que l'initiative privée précédât l'action du gouvernement. Cette marche, tout en étant plus lente lui paraîtrait plus sûre.

Il est midi, la séance est levée.

La 2ème séance s'ouvre à deux heures de l'après-midi, et l'on procède immédiatement à l'élection des officiers.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président, M. L.-O. Pagé,

Vice-président, M. Ls Bergeron,

Secrétaire, M. J.-D. Frève, réélu,

Trésorier, M. Jos. Létourneau, réélu.

Délégué à la commission administrative, M. J. Ahern, réélu.

Sur motion de M. Jos. Létourneau, appuyé par M. J.-D. Frève, il est proposé et résolu que MM. N. Lacasse, C.-J. Magnan, J. Ahern, Z. Dubeau, P. Provençal, O. Goulet, Chs Renauld, Ed. Côté et P. Goulet, soient élus membres du comité de régie.

M. le président étant absent, M. le vice-président est appelé au fauteuil présidentiel.

Sur motion de M. P. Goulet, appuyé par M. O. Goulet, l'assemblée vote à l'unanimité des remerciements aux officiers sortant de charge.

M. Onésime Goulet donne ensuite lecture d'une excellente étude sur le par cœur encore en usage à l'école primaire.

Si la récitation des leçons par cœur ou du mot à mot, dit-il, exerce la mémoire de l'enfant, elle présente aussi un obstacle au développement intellectuel. Il faut bien se rappeler que ce n'est pas ce qu'on apprend par cœur qui développe l'esprit, mais bien ce que l'on comprend. Et, " je voudrais, dit-il, avec Montaigne qu'on choisît pour diriger l'éducation des instituteurs qui eussent plutôt la tête bien faite que bien pleine." On ne vise qu'à meubler la mémoire sans s'occuper de développer le jugement, et l'intelligence s'affaiblit progressivement ; on ne force pas assez l'enfant à emmagasiner dans son esprit certaines connaissances qui lui seront utiles un jour, mais on l'exerce à réciter des leçons par cœur, comme on peut dresser un perroquet à réciter son éternel bavardage : la méthode cède à l'empirisme.

Dans l'enseignement, il faut viser moins à instruire l'enfant que de le former, moins l'habituer à savoir que l'habituer à penser ; il faut faire de sa tête un instrument et non un entrepôt.

Or, ce n'est pas ce que l'on mange qui nourrit, mais bien ce que l'on digère ; il en est ainsi de l'instruction, ce n'est pas ce qu'on apprend de mémoire qui instruit, mais ce que l'on comprend.

De là, permettez-moi de conclure, dit-il, que le livre entre les mains de l'enfant n'est qu'un auxiliaire où il pourra retrouver les explications de son maître. D'ailleurs, l'enfant doit avoir le moins de livres possible dans son sac, mais avoir dans sa tête beaucoup de connaissances que le maître y aura développées.

Après les félicitations bien méritées de la part de M. Magnan et les applaudissements de l'assemblée, M. le vice-président présente au nouveau conférencier, la prime de cinq dollars, gracieusement offerte par M. le principal Th.-G. Rouleau.

Sur motion de M. J.-D. Frève, appuyé par M. Jos. Létourneau, il est proposé et résolu que cette conférence procède à la revision de la constitution et aux règlements de l'association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval. (1)

L'heure étant avancée, la revision des règlements de cette association est ajournée à la conférence du mois de septembre prochain.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. C.-J. Magnan : " Que l'association des instituteurs catholiques du district de Québec a appris avec plaisir que l'Université Laval avait décerné au Rév. M. Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval, le degré de Maître ès arts, en retour des nom-

(1) La constitution, qui comprend maintenant 23 articles, sera publiée dans le prochain numéro de *l'Enseignement primaire*.

breux services rendus par le digne récipiendaire à la cause de l'instruction publique. Cet honneur rejaillit sur l'École normale Laval et sur le corps enseignant dont M. l'abbé Rouleau est un des membres les plus dévoués." Cette motion fut couverte d'applaudissements.

Proposé par M. J. Létourneau, appuyé par M. J.-D. Frève : "Que cette association a appris avec plaisir la nomination de M. J.-A. Chabot au poste important d'inspecteur d'écoles pour le comté de Gaspé."

"Ce digne titulaire qui, par son dévouement et ses succès, s'est distingué dans l'enseignement, a grandement mérité cette honorable promotion, et cette conférence est heureuse de lui offrir ses plus sincères félicitations." Adopté.

M. Maxime Côté, étant indisposé, donnera sa conférence à la prochaine réunion.

La séance est ajournée au 26 septembre prochain.

J.-D. FRÈVE,
Secrétaire.

Distribution des prix aux élèves de l'École normale Laval

Département des élèves-institutrices

Jeudi dernier, le 18 du courant, avait lieu la distribution des prix, médailles et diplômes aux élèves-institutrices de l'École normale Laval. Un auditoire nombreux et choisi assistait à cette jolie séance.

Nous avons remarqué dans l'assistance Son Excellence Lady Aberdeen, l'honorable M. P.-B. de LaBruère, Surintendant de l'Instruction publique, M. Ernest Gagnon, MM. les abbés Brassard, Gignac, Pelletier, Laflamme, Mesdames Routhier, C. Pelletier, L.-P. Pelletier, Chapais, les professeurs de l'École et un grand nombre d'autres amis de l'éducation.

Le programme qui suit a été exécuté avec grand succès :

1. Grand galop concert. Edouard Holst.
Melles J. Rochette, E. Fortin, E. Kane,
E. O'Connell, J. Gagnon, B. Joncas,
G. Lacasse, M. F. Langlais.
2. La Fleur et l'Abeille. J. Espagnolle.
Melle Alberta Morazain.
3. Distribution des prix aux élèves de première année.

4. La Mer de Plô-Goff. Brizeux.
5. Chœur d'Athalie. Mendelssohn.
6. Distribution des prix aux élèves de seconde année.
7. The Purest Pearl.
Melle Mary O'Connell.
8. L'Ecureuil et le chien de chasse. Stassart.
Melle Eugénie Couture.
9. Saltarelle-Caprice. Théodore Lack.
Melles J. Rochette, E. Kane, E. Fortin;
B. Joncas.
10. Distribution des prix aux élèves réunies.
11. La Fille du Croyant. Ernestine Drouet.
Melle E. Emélie Laflamme.
12. Petite Cantate. Arnould
Solo : Melle Eva McCusker.
13. La Fille du Croyant (suite). Ernestine Dror et.
Melle M. Joséphine Z. Rochette.
14. Distribution de diplômes et de médailles.
15. Le Chat et le vieux Rat. Lafontaine.
Melle M. A. Genest.
16. I. Puritani. Charles Czerny.
Melles J. Rochette, E. Fortin, E. Kane,
B. Joncas.
17. Le sous-préfet aux champs. Alphonse Daudet
Melle Létitia Poltquin.
18. Remerciements (composition de Melle B. Grignon).
19. La Voix des Blés (chœur). Riga.

Dieu sauve la Reine !

Les élèves qui ont récité les morceaux mentionnés dans le programme ont prouvé hautement que l'art de bien dire est toujours en honneur à l'École normale Laval.

Voici la liste des médailles et des diplômes.

MEDAILLES.

Prix de Son Altesse le Prince de Galles.—
Mlle Exilia Allen.

Médaille de Son Honneur Sir Adolphe Chapleau, Lieutenant-Gouverneur de la Province : Elocution française.—Mlle M. Emélie Laflamme.

Pris du Marquis de Lévis : Enseignement.—
Mlle Bernadette Levesque.

Prix de M. le Surintendant : Progrès.—
Mlle Prudentienne Gonthier.

Prix d'Instruction religieuse.—Mlle Bernadette Levesque.

Prix de composition littéraire.—Mlle Marie Atala Gagnon.

Prix de mathématiques.—Mlle Exilia Allen.

DIPLOMES

*Avec grande distinction modèle français
élémentaire anglais*

Exilia Allen, Julie Adèle Gagnon, M. Létitia Poliquin, Evangeline St-Cyr, Marie Anne Côté, Eugénie Leclerc, Marie Atala Gagnon, Marie Anna Michaud, Marie Eugénie Pelletier, Blanche Grignon, Azilda Lévesque, Valéria Dion, M. Bernadette Lévesque, Anna Maria Lanouette, Marie Anna Chatigny, Lumina Dubeau, Malvina Fournier, Malvina Blouin, Marie Louise Côté, Marie E. Laflamme.

Avec distinction modèle français

M. B. A. Marchildon, M. Modeste Langlois, Ernestine Rousseau, Marie Anne Thibault.

Avec distinction modèle anglais

Georgianna Caron, Philomène Dubreuil, M. Corinne Rousseau, Bella Joncas, Véronique Budjold, Exina Allen, Médèle Perreault, Létitia Ruelland, A.-J.-C. Morazain.

Avec satisfaction modèle français

Ethel Kane, J.-Zélia Rochette, Alexandrine Bilodeau, Palmire Vézina, Marie-Elise Savard, Eugénie Daudelin.

*Avec distinction, élémentaire français,
modèle anglais*

E. Elizabeth O'Connell, Bridget Brown.

*Avec grande distinction, élémentaire français,
élémentaire anglais*

M. Fébronie Langlais, Marie Anna Routhier, M. Prud. Gonthier, Marie Anna Gagnon, Maria Fournier, Justine Blanchet, Eugénie Couture, Eva McCusker, Victoria Jones, Catherine Stenson, Mary Ann Chapman.

*Avec distinction, élémentaire français,
élémentaire anglais*

Alma Marie Grenier, Marie Louise Patry, Eugénie Fortin, Marie Anna Fournier.

Avec distinction, élémentaire français

M. Flore Béliveau, M. R. de Lima Lévesque, M. Graziella Maltais, Elise Arsenaault, M. Archange Genest, Elmire Barabé.

*Avec distinction, élémentaire français et
anglais*

Mary O'Connell, Emma King.

Sans note, élémentaire français

Lydia Flamand, Blanche Warren.

Sans note, élémentaire français, élémentaire anglais

Georgianna Lacasse.

*Sans note, élémentaire français et
anglais*

Mary Munroe.

Lorsque les élèves eurent reçu chacune leur brevet de la main de M. le Surintendant, Mlle Blanche Grignon lut avec émotion les remerciements de fin d'année. Cette composition, qui est de Mlle Grignon, fait honneur à son auteur.

Après la collation des diplômes, M. le principal invita Lady Aberdeen à dire quelques mots à l'assemblée. Son Excellence acquiesça avec bonheur à l'aimable invitation de M. l'abbé Rouleau, et elle s'exprima en français à peu près en ces termes :

“ Les prix et les diplômes qui vous ont été accordés prouvent hautement que durant l'année scolaire qui vient de s'écouler vous avez su mettre en pratique les leçons et les conseils qui vous ont été donnés ; ces couronnes, ces médailles et ces diplômes nous garantissent, de plus, que vous avez fait des efforts louables et que ces efforts ont eu d'heureux résultats. Il est toujours agréable de remettre aux étudiants les récompenses qu'ils ont méritées. Mais, aujourd'hui, cette joie est double, mesdemoiselle, car nous venons d'applaudir non seulement à vos triomphes, mais nous avons aussi applaudi d'avance au bien que vous êtes appelées à faire dans la société en votre qualité d'institutrice. Votre profession est belle, mais autant elle est noble à exercer, autant elle est difficile à remplir. Qu'allez-vous faire de ces enfants qui vous seront confiés ? Allez-vous seulement leur enseigner la grammaire, la géographie, etc. ? Non. Vous devez surtout vous appliquer à faire de vos élèves de bons citoyens. Ces prix que vous venez de recevoir sont encore un gage que vous avez acquis dans cette maison des habitudes d'ordre et de travail. Ces précieuses habitudes vous seront d'un grand secours dans la lutte pour la vie. Il faut travailler partout, mes-

demoiselles, et le travail est le gage du bonheur. Je vous félicite de tout cœur des succès légitimes que vous venez de remporter et prie Dieu de vous accorder les grâces nécessaires à votre état. ”

A plusieurs reprises, les généreuses paroles de Lady Aberdeen furent couvertes d'applaudissements.

M. le Surintendant de l'Instruction publique prononça ensuite le joli discours qui suit :

“ Mesdemoiselles,

De nombreuses épines, dites-vous dans votre adresse, se cachent sous les fleurs brillantes de la vie. Aujourd'hui pour vous les roses n'ont point d'épines, car c'est un jour de joie, le jour du mérite couronné, le jour des récompenses. Votre esprit ayant été absorbé toute l'année par un travail continu, il est juste que vous alliez prendre le repos sous le toit béni qui vous a vu grandir, et retremper vos forces au foyer de la famille.

Je comprends néanmoins et j'apprécie le sentiment qui vous fait regretter par anticipation votre départ de cette demeure où vous avez reçu de vos supérieurs les leçons qui feront de vous des institutrices modèles. Quoique éloignées des auteurs de vos jours vous avez été aussi l'objet de tendres soins de la part des religieuses dont le dévouement à la jeunesse ne connaît point de bornes.

Un autre sentiment doit vous préoccuper également ; celui de la responsabilité qui bientôt pèsera sur vos épaules. Jusqu'à présent vous ne pensiez qu'à une chose : apprendre vos matières de classe et prêter une oreille attentive aux explications et aux conseils de vos professeurs. Vous aviez à obéir ; il vous faudra dorénavant commander. A l'Ecole normale on a préparé votre intelligence aux fortes études et à l'enseignement ; on vous remettra aujourd'hui en main, la clef de la chambre mystérieuse qui renferme les richesses de la science.

Laissez-moi vous dire, Mesdemoiselles, qu'en devenant institutrices il faudra éviter une faute commune à beaucoup de jeunes filles. Le diplôme que celles-ci reçoivent de l'Ecole normale ou des bureaux des examinateurs constate bien que l'examen sur les matières enseignées a été bon ; mais ce n'est

point un brevet qui dispense du travail dans l'avenir. Cependant nombre d'institutrices, une fois admises, cessent d'étudier et n'ouvrent plus de livres pour développer davantage leur intelligence et accroître la somme de leurs connaissances. Elles semblent ignorer la grandeur de leur mission et ne réfléchissent point sur ce que la religion et le pays attendent de leurs capacités et de leurs efforts. La classe terminée elles croient que pour elles le travail d'esprit doit à peu près cesser et les lectures sérieuses et instructives sont en partie bannies de leur chambre.

De là le manque d'efficacité de certaines écoles : de là l'absence de progrès chez les enfants confiés à ces institutrices insouciantes.

Durant votre séjour ici vous avez été à même de comprendre la nécessité du travail intellectuel et d'en goûter tout le charme. Au contact de maîtresses instruites et de professeurs expérimentés, vous avez puisé pour l'instruction un goût que vous ne chercherez qu'à fortifier. Comme aux hommes, Dieu vous a fait don de l'intelligence, et Dieu ne fait pas de dons inutiles. Appelées par lui à une importante mission vous répondrez à son appel par une étude constante et l'exemple des vertus chrétiennes. Il ne suffirait pas non plus que vous enseigniez les matières du programme ; vous vous efforcerez par vos sages conseils et vos douces paroles de former le cœur des enfants dont vous aurez la garde, car l'instruction est à peu près stérile quand une éducation soignée n'en est pas la base. N'oubliez jamais qu'à votre titre d'institutrice vous devez y ajouter le titre de mère.

Dans l'adresse que vous venez de lire, vous avez donné aux Dames Religieuses le titre de “ mères bien-aimées. ” Pourquoi ce doux nom ? Pas tant, j'en suis sûr, parce qu'elles vous ont distribué le pain de l'intelligence que parce qu'elles ont été bonnes à votre égard et n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts pour faire de vous des jeunes filles accomplies.

A votre tour vous prodiguerez à vos élèves les mêmes soins et le même amour dont vous avez été l'objet dans ce sympathique monastère des Ursulines, et ils éprouveront pour vous les mêmes sentiments de recon-

naissance que vous venez d'exprimer en termes choisis envers celles qui ont su gagner votre affection.

Maintenant il me reste le devoir et la tâche très agréable de faire allusion à la faveur extraordinaire dont l'École normale Laval des filles est aujourd'hui l'objet. Nous avons l'insigne honneur d'avoir au milieu de nous Son Excellence Lady Aberdeen qui a daigné se rendre à l'invitation que je lui ai faite d'assister à cette distribution de prix.

Depuis la fondation de l'École normale qui remonte à 39 ans, il a été bien rarement donné aux directeurs de cette institution de recevoir en cette circonstance la compagnie du représentant en ce pays de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine. Cette complaisance de votre part, Excellence, est extrêmement sensible aux professeurs et aux élèves de l'école, et le 18 juin 1896, sera inscrit en lettres d'or dans les annales de la maison.

Excellence, au nom de l'École normale et en mon nom comme Surintendant de l'Instruction publique, j'ai l'honneur de vous prier d'agréer nos plus profonds hommages et nos sentiments de reconnaissance. L'assemblée d'élite que vous voyez ici apprécie également la haute sympathie que vous avez bien voulu manifester à cette institution, et les amis de l'éducation, habitués à constater le grand intérêt que vous portez à la diffusion de l'Instruction parmi toutes les classes de la société, s'en réjouissent eux-mêmes avec nous."

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS

La distribution des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs de l'École normale Laval a eu lieu le 19 du courant au soir. Une très nombreuse assistance se presait dans la grande salle de l'école. En l'absence de M. le Surintendant qui, bien à regret, ne put assister à la séance, c'est le Principal de l'institution, M. l'abbé Rouleau, qui présida cette fête scolaire.

Voilà le programme de cette belle soirée :

1. Petite fleur (solo de piano)..... Voss.
M. Léopold Langlois, élève de 1ère année de piano.
2. Distribution des prix aux élèves de première année.
3. Le Dormeur Ls. Veillot.
M. Jos. Ed. Tremblay.

4. *Sorsum Corda* (chœur)..... Zuyssig.
5. Distribution des prix aux élèves de seconde année.
6. Les Catacombes de Rome..... Delille.
M. Antoni Lesage.
7. Fragment de Faust..... Gounod.
M. Amédée Roy.
8. Distribution des prix aux élèves de troisième année.
9. Le Chapeau Neuf Jules Moinaux.
M. Léopold Langlois.
10. Distribution des prix aux élèves réunis.
11. Le Coche et la Mouche..... Lafontaine.
M. Victorieux Grenier.
12. The well of St. Keyne..... Robert Southey.
M. Edouard Blais.
13. Les écnos d'Alsace (fantaisie variée)
F. Rucquoy.
M. G. Vouillemont.
14. Diplômes et médailles.
15. St-Vincent de Paul..... Coppée.
M. Jos. Fleury.
16. Une invention..... Alphonse Allais.
M. P. Du Tremblay.
17. Les deux Grenadiers Schuman
M. E. Cinq-Mars.
18. La bénédiction..... Coppée.
M. Thomas Blais.
19. Chantons en chœur..... Charles Pourny.
20. Remerciements (composition de M. Ed. Blais.)

Dieu save la Reine !

Durant l'exécution de ce programme, les auditeurs n'ont pas manqué les applaudissements.

Après la distribution des prix, M. le Principal remit aux élèves les médailles et les diplômes. En voici la liste complète :

MÉDAILLES

Médaille de Son Altesse Royale le Prince de Galles.—Monsieur Z. Bernatchez.

Médaille de Monseigneur le Marquis de Lévis : Prix d'enseignement pratique. — M. P. du Tremblay.

Médaille de Son Excellence Sir J. A. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec : Prix de lecture à haute voix.—Monsieur Edouard Blais.

Médaille de M. le Surintendant : Prix de progrès.—M. A. Bessette.

Prix d'ordre.—M. Z. Pouliot.

M. E. Blais, doyen des élèves, lut ensuite une très jolie composition de remerciements dont il est l'auteur. Puis M. le Principal donna ses derniers conseils aux étudiants qui écoutèrent leur supérieur avec respect et émotion.

DIPLOMES

Avec grande distinction, académique

Joseph Edouard Honoré Blais, Gustave Girard, Joseph Edouard Georges Simard, Joseph Camille Eug. Arsenault, Ferdinand Labonté, académique, Joseph Edmond Tremblay.

Avec grande distinction, modèle français, modèle anglais

Joseph Alb. Zozime Bernatchez, Alphonse M. Auguste Filteau, M. Alfred Antoni Lesage, Frs. Hubert Chs. Paradis, Louis Victorien Grenier.

Avec distinction modèle français, modèle anglais

Louis Jos. Adrien Déléglise.

Avec distinction modèle français, élémentaire anglais

Elzéar Alfred Charron.

Avec distinction modèle français, modèle anglais

P. Réal Blaise du Tremblay, Louis Jos. Napoléon Huard.

Avec distinction modèle français, élémentaire anglais

Joseph Louis Philippe Mercier, Joseph André Louis Plourde, Joseph Alf. Théod. Thibaudeau.

Avec distinction modèle français

Joseph Nazaire Soucy.

Avec distinction modèle français, élémentaire anglais

Jos. Alph. Mastai Bossinotte.

Avec grande distinction, élémentaire français, élémentaire anglais

Jos. Narc. Sylvio Turcotte, Louis Charles Raymond, avec grande distinction, élémentaire français, Joseph F. X. Masson, avec grande distinction, élémentaire français, Charles Joseph Fortin, avec grande distinction, élémentaire français, Louis Félix Dubé, avec distinction, élémentaire français et anglais, Jean Philippe Mathieu, avec distinction élémentaire anglais, Joseph Alcide Noël, avec distinction élémentaire français, élémentaire anglais.

Avec distinction élémentaire français, élémentaire anglais

Léopold Jos. Sévère Langlois, (trop jeune, diplôme remis quand il aura l'âge).

Avec distinction, élémentaire français

Elphège Adélar Bessette, Edmond Gingras, avec distinction élémentaire français, Richard Guilbert Larne (trop jeune, diplôme remis quand il aura l'âge).

Sans note, élémentaire français, élémentaire anglais

Joseph J. - Bt^e Ernest Lefebvre (trop jeune, diplôme remis quand il aura l'âge), John William Dunningan, Louis Horace Drouin, élémentaire français.

Ouvrages reçus

L'Etudiant, revue consacrée à l'étude du français, Boston, Mass., Alfred Hennequin, directeur.

La Revue Canadienne, Montréal, livraison de juin 1896.

Le Naturaliste Canadien, Chicoutimi, livraison de mai 1896.

Le Bulletin des recherches historiques, Lévis, livraison de mai 1896.

Bulletins Nos 10 et 11 de la Bibliothèque et du Musée du Collège de St-Laurent.

"Explication du catéchisme"

L'Explication littérale et sommaire du catéchisme de M. l'abbé Lasfargues, supérieur du Patronage de Québec, vient de paraître. Prix 25 cts; s'adresser chez Léger Brousseau, rue Buade.

Bibliographie

Nous accusons réception avec remerciements, du *Cours Canadien d'écriture Droite* que vient de publier notre confrère M. J. Ahern.

Le *Cours Canadien d'écriture Droite* a été approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. Prix : 8 cts le cahier.

TABLE DES MATIERES

Pédagogie

ARTICLES DE LA RÉDACTION

	Pages
Après la vacance.....	2
“ L'Enseignement primaire ”.....	2
Congrès pédagogique.....	5
Comment améliorer la situation de l'instituteur.....	6
Le salaire des instituteurs.....	17
Les écoles du Manitoba.....	20
Annuaire de l'E. N. L.....	20
Aux lecteurs.....	33
Congrès des inspecteurs d'écoles.....	39
Chroniques scolaires.....	49
Le pouvoir temporel du Pape.....	50
Encore un moyen.....	57
Le jour des Morts.....	73
La calligraphie (conférence de M. A. Talbot).....	74
Le droit civique.....	77
De la préparation des leçons.....	89
La géographie (conférence de M. J.-D. Frève).....	91
L'enseignement concentrique.....	105
Explication du catéchisme.....	107
L'enseignement du chant à l'école primaire (conférence de M. A. Guimont).....	108
L'enseignement de l'anglais aux Canadiens (conférence de M. J. F. Doucet).....	125
Coût des écoles dans le Dominion.....	127
Question à méditer.....	134
Bonne année !.....	137
Une école maternelle à Québec.....	153
Combien y a-t-il d'instituteurs et d'institutrices diplômés dans la province de Québec.....	154
Punitions corporelles.....	155
Reconnaissance.....	169
L'enseignement commercial.....	169, 202
Ecoles de réforme en Angleterre.....	175
Enseignement moral.....	204
La sténographie.....	217
L'Instruction publique dans les quatre vieilles provinces de la Confédération canadienne.....	217
L'ameublement des écoles (conférence de M. C.-P. Renaud).....	221
L'émigration.....	234
Le salaire des instituteurs.....	236

	Pages
L'école neutre, son histoire au Canada.....	249
La presse américaine et les instituteurs.....	266
“ L'Agriculture dans les écoles ”.....	282
Le rôle du livre à l'école.....	297
L'assiduité à l'école.....	299
Les vacances.....	313
Une déclaration importante.....	314
Nécessité du droit civique dans l'école.....	314

REPRODUCTION

Si j'étais instituteur rural.....	3
Conseils d'un inspecteur.....	108
Enseignement de la langue française.....	108
Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique de la P. Q.....	122, 141, 156
Ce que peut faire l'école primaire pour la préparation du citoyen.....	143
Des charmes dont il faut entourer l'étude....	175
Statistique scolaire rectifiée.....	177
Une lettre du vénérable évêque des Trois-Rivières.....	185
Lettre de M. P. de Gazes.....	201
De l'analyse grammaticale.....	205
Lettre de M. le Principal Rouleau.....	206
Un parallèle.....	220
Une lettre de M. U. E. Archambault.....	233
L'école et la vie rurale.....	234
Louis Pasteur.....	255, 267
Lettre de S. G. Mgr de Chicoutimi.....	281
Bureau des examinateurs catholiques de Québec.....	28
COMITÉ CATHOLIQUE DU C. DE L'I. P. :—	
Sessions du mois de septembre 1895.....	34
“ “ mai 1896.....	315

Conférences pédagogiques

Conférence des instituteurs de Montréal, 7, 21, 62, 233, 252, 268, 283, 299.	
Conférence des instituteurs de Québec, 17, 58, 153, 186, 281.	

Partie pratique

LANGUE FRANÇAISE: <i>Dictées I</i> .—Divers, 9.—Phrases détachées, 23.—Respectez vos parents, 65. — Le moineau, 78. — Le petit garçon et l'écho, 96. — Les mollusques, 112. — L'enfant au vil-	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

lage, 128. — L'étourdie, 144. — L'enfant à la ville, 163. — Le paradis, 177. — L'hippopotame, 191. — L'ours danseur, 208. — Le bœuf, 226. — Exercices, 238. — Les bonnes vacances, 255. — Sur les adjectifs, 273. — Le corps de l'homme, 268. — La pluie 303.

Dictées II:—Horizon nouveau, 10. — Les pyramides, 24. — La fantasia, 65. — La rotation de la terre, 79. — Les poissons volants, 96. — Le petit défaut, 112. — Instruisez-vous, 144. — La houille, 163. — Le papillon, 177. — La patrie, 192. — La corde de pendu, 263. — La prudence est mère de sûreté, 226. — Cris et manières d'être des animaux, 239. — Le hanneton, 256. — La loi, 273. — Les bons livres, 289. — La bataille, 303.

Dictées III:—L'île Bonaventure, 10. — Paysage au dégel, 24. — A propos de la paresse, 66. — Portrait de Frontenac, 79. — La vie du clergé canadien à la fin du 17ème siècle, 97. — La prairie, 113. — Origine des Canadiens-français, 145. — Portrait de Champlain, 164. — Action politique du clergé canadien, 192. — Souvenirs d'enfance, 209. — A Pile-aux-Coudres, 227. — Tableau champêtre, 239. — Jacques-Cartier à Hochelega, 256. — Les bûcherons canadiens, 273. — Une aurore boréale, 289. — Belle-Isle, 304.

Devoirs d'invention:—11, 67, 129, 145, 178, 193, 227, 240, 257.

Rédaction:—11, 12, 25, 67, 80, 98, 114, 129, 145, 178, 193, 210, 241, 258.

INSTRUCTION RELIGIEUSE:—64, 78, 91, 107, 233, 265

SCIENCES ÉLÉMENTAIRES:—Nos cinq sens..... 55

RÉCITATION..... 258

MATHÉMATIQUES:—Arithmétique, 12, 26, 69, 81, 99, 114, 131, 146, 179, 154, 211, 242, 259, 275, 290, 305.

Algèbre:—83, 132, 165, 180, 195, 212, 244, 260, 276, 291, 306.

LEÇONS D'ANGLAIS:—68, 84, 101, 115, 130, 148, 166, 181, 197, 212, 228, 245, 261, 276, 291, 307.

Tenue de livre:—79, 85, 117, 133, 149, 167, 198, 214, 229, 246, 262, 278, 293, 308.

Divers

Faute d'espace..... 13
 Manuel de droit civique..... 13
 Ouvrages reçus.....13, 30, 53, 102, 167

L'Enseignement primaire et la presse.....19, 33
 Congrès des inspecteurs..... 19
 Pour la patrie.....29, 78, 118
 " La Semaine Religieuse de Québec "..... 29
 Bulletin des Sommaires, 30, 71, 86 102, 118, 134, 182, 214, 231, 259, 309.
 " Le Messager de St-Antoine ", 86.
 Beau témoignage d'un protestant en faveur des Canadiens-français..... 151
 La " Revue Canadienne "..... 151
 Commission administrative du fonds de pension..... 176
 Portrait de M. F.-X. Toussaint..... 185
 Errata..... 201
 Nouvelle découverte (le rayon X)..... 247
 Maximes et pensées..... 309
 Pour rire..... 310

Bibliographie

Pour la Patrie.....13, 161
 Le baron de Lahontan..... 30
 Grandes Lignes de l'histoire du Canada..... 53
 Précis d'histoire du Canada..... 54
 Le Fort et le Château St-Louis..... 54
 Grafton's Vertical Penmanship..... 102
 Manuel de Droit Civique, 121, 161, 173, 185, 190, 201, 206, 218, 225, 233, 237, 281.
 Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle.....161, 206
 Aide-mémoire-historique..... 182
 L'agriculture dans les écoles.....265, 282
 Le Code catholique..... 278
 Méthode d'écriture droite..... 328

Poésies

Le premier mot..... 28
 La Toussaint..... 85
 Les larmes d'une mère..... 118
 La souricière..... 134
 Le psaume de la vie..... 150
 Les lunettes..... 258
 La croix du chemin..... 309

Nécrologies

F.-X. Toussaint..... 127
 Ferdinand Beland..... 155
 Portrait de M. Toussaint..... 185

Actes officiels

14, 30, 55, 86, 102, 118, 135, 167, 183, 310

VIENT DE PARAITRE

Nouveau Cours Canadien d'Écriture Droite

PAR

J. AHERN

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NORMALE LAVAL

Approuvé par le Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec

Méthode Nouvelle et Attrayante d'Enseigner l'Écriture

**LA LECTURE ENSEIGNÉE DE CONCERT
AVEC L'ÉCRITURE**

SIX CAHIERS. PRIX : 8 cts CHACUN

Les cahiers sont expédiés franc de port sur réception du prix.

Pour spécimens des modèles d'écriture de ces cahiers, et pour plus amples détails, s'adresser à

Mercier & Cie,

Lévis.